

dans un autre établissement, et là, au lieu de s'appeler frère Polycarpe, il se nomme frère Flamidien, ou autre. . . !

Car c'est encore une des bonnes idées, et non des moins habiles, qui aient surgi dans l'esprit de ceux dont la seule et unique ambition est, depuis dix-neuf siècles, d'imposer leur domination aux hommes. Comme il pourrait être gênant, en certains cas, que l'on connaisse le nom véritable de ces "enjuponnés," ils prennent en entrant en religion des noms de circonstance. M. Blanc devient le frère "Noir," et sous ce faux nom, qui atteint toujours le *summum* du grotesque, il peut commettre tous les crimes, toutes les infamies, sans courir le moindre risque, car dès qu'il devient gênant de l'appeler "Frère Noir," on lui donne un autre surnom, et on l'envoie dans d'autres établissements avec ses doctrines. . . chrétiennes !

Tandis que dans les établissements laïques, Monsieur Blanc, reste l'instituteur Blanc, et si par hasard il lui arrive de se rendre coupable de crimes qui revèlent de la cour d'assises ou de la police correctionnelle, l'administration est la première à le livrer à la justice et à réclamer pour lui une peine qui servira d'exemple.

Le spectacle que nous ont donné les cléricaux, au sujet de l'assassinat du jeune Fauveau, par le frère Flamidien, a du reste été des plus réjouissants. Au moment de la découverte du crime, et de l'inculpation du frère Flamidien, ces gens ne savaient où donner de la tête, ils étaient désemparés et pendant quelques jours il ont été en proie au plus complet désarroi. Mais ils se sont bien ressaisis et prévoyant le coup terrible que cet attentat à la pudeur, suivi d'assassinat, allait porter à leurs institutions, il se sont mis à nier, de la façon la plus énergique, la culpabilité de l'un des leurs essayant de faire croire que le crime avait été commis en dehors de leur établissement.

Mais malgré toute la bonne volonté que le juge d'instruction qui a été nommé pour éclaircir cette affaire, met à sauver le frère Flamidien, il lui a été impossible de tenir compte de cet argument, que les circonstances rendent absolument invraisemblable.

Ce serait une grave erreur de croire que cette attitude des Frères de l'externat de Notre-Dame-de-la-Treille est causée par "l'esprit de corps." Les ignorantins de Lille se moquent, à part eux, comme d'une guigne, de leur "frère Flamidien," mais il leur importe, avant tout, que la culpabilité de l'un d'entre eux ne puisse être établie ; car dès qu'elle sera reconnue, il leur sera difficile de nier leur complicité.

Et ce ne sont pas seulement les ignorantins de Lille qui ont intérêt à entraver la marche de la justice, se sont tous les "maîtres religieux enseignants." Ce sont les Jésuites, ce sont les Oratoriens, ce sont les Dominicains et autres, ce sont les Maristes, ce sont les prêtres frais émoulus du séminaire Saint-Sulpice, qui enseignent aux élèves des écoles Bossuet, Massillon, Fénelon, Bourdaloue, etc., etc. Ce sont tous ces gens, qui ont fait vœu de chasteté et qui n'en sont que moins chatses.